

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires;
A PARIS,
A l'Office de Publicité Départementale et
Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de
la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale,
Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. mat.	Express.
4 — 35 —	Express.	11 — 49 — matin,	Omnibus.
3 — 50 —	matin, Poste.	5 — 11 — soir,	Omnibus.
9 — 04 —	Omnibus.	9 — 52 —	Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départs de Saumur pour Tours.	
1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.	3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
		7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 —	— 13 —
Trois mois, — 5 25 —	— 7 50 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Vienne, le 3 août.

« Il part de nouveaux des troupes pour les frontières Sud-Est de l'Empire, car on va renforcer beaucoup le corps d'observation de cette contrée. On transporte aussi des troupes en Dalmatie et avant encore on a envoyé d'ici à Cattars plusieurs batteries de pièces de montagne. Ces mesures prouvent qu'on attache une certaine importance au mouvement du Montenegro et de l'Herzégowine. On est convaincu ici qui dirige ce mouvement et que la France et la Russie l'appuient. On dit qu'Omer pacha se plaint d'avoir les mains liées par la diplomatie, sitôt qu'il veut prendre l'offensive, le consul de Russie ou de France présente un plan de médiation, mais les négociations suivies avec les chefs des insurgés en profitent pour compléter leurs préparatifs et recueillir de nouvelles forces. » — Havas.

Une dépêche télégraphique de Bucharest annonce que le prince Conza quittera vers le 15 août les Principautés danubiennes pour aller à Constantinople présenter ses hommages au sultan. (Le Pays.)

On nous écrit de Vienne le 4 août.

« La résolution adoptée hier par la diète d'Agram, de ne point élire de députés au Reichsrath avant que la question de la réunion des trois Royaumes et leurs rapports futurs avec la Hongrie ne soient réglés, a causé une sensation d'autant plus pénible, dans le monde gouvernemental, que l'on se croyait sûr de la majorité dans la chambre Croate et Slovaque. Cette nouvelle attitude de la diète d'Agram peut être considérée comme un encouragement à l'opposition hongroise pour qu'elle ait à persister dans son refus d'élire, de son côté, des mandataires au conseil de l'Empire. Il en résulte que la présentation du budget général que le ministre des finances se proposait de déposer avant le 15 de ce mois, devra être ajournée par suite de l'absence complète des députés Hongrois, Croates et Slovaques et de ceux de trois autres nationalités qui, quoique loyalement mises en demeure de procéder à l'élection de leurs mandataires, s'opiniâtrèrent dans leur refus. »

« En regard de ces nouvelles déplorable, il importe de constater qu'à force de patience et surtout grâce à l'énergie militaire déployée par le gouvernement Impérial, l'opposition au paiement normal des contributions en Hongrie peut être regardée comme vaincue. En effet, les receveurs et autres agents du trésor, dans les villes et communes de la plupart des comitats, sont parvenus à faire rentrer le montant des impôts arriérés. Ainsi voit-on les espèces métalliques reparaitre dans la circulation, ce qui a permis au ministre des finances de déclarer officiellement qu'il se trouvait en mesure de pouvoir faire face à tous les besoins et engagements du Gouvernement, sans recourir à un nouvel emprunt. » — Havas.

On s'occupe très-activement, au ministère de la marine, de l'organisation de notre nouvelle colonie en Cochinchine. Une des premières mesures a été d'organiser, dans la province de Saïgon, des escouades de cultivateurs indigènes, sous la conduite de nos soldats, à l'effet d'introduire dans cette colonie, sur la plus vaste échelle possible, la culture du coton, qui paraît susceptible de prendre d'immenses développements dans cette partie de l'empire d'Annam.

On a remarqué que les indigènes employés à ce travail sont d'une grande docilité et se laissent

volontiers commander par nos soldats. Ils pourront nous rendre librement les mêmes services que la race africaine rend, à titre d'esclave, dans l'Amérique du Sud.

En présence de la lutte engagée entre le Nord et le Sud des Etats-Unis, l'introduction de la culture du coton dans nos possessions cochinchinoises peut devenir une source féconde de richesses pour l'industrie européenne, et principalement pour celle de la France.

Un comptoir d'escompte, comme celui qui fonctionne à Sang-hai, va être établi à Saïgon. Sous la protection du drapeau français, cet établissement de crédit public est destiné à rendre d'immenses services. (Le Pays.)

FAITS DIVERS.

On lit dans le bulletin du *Moniteur*.

On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps d'une visite que le roi de Prusse devait faire à l'Empereur au camp de Châlons. Il paraît certain que cette visite n'aura pas lieu, mais que le roi de Prusse aura avec l'Empereur une entrevue, en France, au mois d'octobre prochain.

— L'entrevue entre S. M. l'Empereur des Français et S. M. le roi de Prusse aura lieu, dit-on, vers le 6 octobre, à Strasbourg.

— LL. MM. l'Empereur, le roi de Suède et S. A. R. le prince Oscar, au lieu de retourner à Saint-Cloud, à leur sortie de l'Opéra, mercredi soir, se sont rendus au Tuileries où ils ont passé la nuit.

Jeudi matin, le roi est allé déjeuner à l'ambassade de Suède; puis Sa Majesté a visité les principaux monuments de la capitale.

Il y a eu le soir à Villeneuve-l'Étang un grand dîner en l'honneur de Sa Majesté.

— Le *Moniteur* annonce que M. le lieutenant général de Willisen, aide-de-camp général de S. M. le roi de Prusse, a été reçu le 7 à Saint-Cloud, porteur d'une lettre autographe de son souverain pour Sa Majesté.

— Jeudi à midi, M. le commandeur Nigra a été reçu en audience solennelle par l'Empereur pour remettre à Sa Majesté les lettres qui l'accréditent, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du roi d'Italie, auprès du gouvernement français.

Suivant le cérémonial d'usage, des voitures de la cour ont amené M. le commandeur Nigra et sa suite aux Tuileries et l'on reconduisit à son hôtel.

— Nous croyons savoir, dit le *Pays*, que le conseil d'amirauté s'est déjà réuni au département de la marine et des colonies pour compléter le tableau d'avancement en vue des promotions du 14 août.

Plusieurs journaux ont parlé à ce sujet d'une nouvelle organisation du commissariat et de tous les corps de la marine. Ces informations, nous l'avons déjà dit, nous paraissent hasardées. Nous croyons mêmes qu'elles s'appuient plutôt sur des paroles que sur des faits sérieux et accomplis.

— M. A. Serre, banquier à Paris, rue d'Amsterdam, n° 3, achète les coupons et les titres cotés et non cotés, anciens et nouveaux, de la Rente d'Espagne. (338)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Cette semaine a été une semaine de fêtes pour la jeunesse de notre ville. De tous côtés on ne rencontrait qu'enfants élégamment vêtus qui se ren-

daient à leur pensionnat recevoir les récompenses de dix mois de travail assidu.

Jeudi, c'était le tour du Collège; hier, celui de l'École des Frères.

Au Collège, la foule se serrait dans le vaste dortoir, décoré avec goût pour cette circonstance; les travaux des élèves faisaient les principaux frais de ces décors.

L'exposition attirait particulièrement l'attention. Nous avons remarqué un assez grand nombre de dessins au lavis, qui nous ont paru d'une heureuse exécution; des cartes d'Europe et des mappemondes, sur une très-grande échelle; enfin, deux tableaux colorés, du système métrique, offrant à la vue un ensemble complet des unités de poids et mesures. Tous ces travaux, habilement exécutés et parfaitement réunis, font à la fois l'éloge des élèves, ainsi que du professeur chargé de cet enseignement.

La distribution était présidée par M. le Sous-Préfet de Saumur, connu depuis longtemps parmi nous pour l'intérêt qu'il porte à la jeunesse et par les bons conseils que chaque année il lui donne, quand il se trouve au milieu d'elle.

Tout autour de lui s'étaient groupés M. le Maire de Saumur, M. le Procureur impérial, MM. les Adjoints et plusieurs membres du conseil municipal, plusieurs officiers supérieurs de l'École et les notabilités de la ville.

Un corps de musique a ouvert la séance et salué l'arrivée des autorités. Les brillantes fanfares qui ont été exécutées font le plus grand honneur aux exécutants. Il y a très-peu de temps, en effet, que cette classe de musique est formée, et les brillants résultats obtenus sont une récompense pour les soins de M. Hacher, professeur, et un encouragement pour l'avenir.

M. Geneslay, professeur de quatrième, a prononcé un discours rempli de considérations fort élevées. Après lui, M. le Sous-Préfet a pris la parole et a adressé aux élèves des avis que nous sommes heureux de reproduire :

« Mes jeunes amis, »

« M. le recteur de l'Académie, en me déléguant la présidence de cette fête des études, a tenu compte de mes sentiments plus encore que de ma position administrative, et je l'en remercie. Il sait en effet quel intérêt je porte à votre collège, combien j'aime à me retrouver au milieu de vous, à encourager votre zèle, et à jouir de vos succès. »

« Pour répondre à une si flatteuse marque de confiance, héritage précieux de son digne prédécesseur, j'ai accepté l'honneur qu'il m'a fait, et, j'ose le dire, je l'ai accepté avec bonheur, parce qu'il me fournit l'occasion de vous donner quelques conseils, de sympathiser avec vos concitoyens accourus pour vous applaudir, de rendre solennellement à vos excellents maîtres la justice qu'ils méritent, et de concourir par mes efforts à élever les témoignages de la reconnaissance publique à la hauteur de leurs services. »

« J'ai prononcé le mot de reconnaissance. Votre réunion dans cette enceinte avant l'époque accoutumée, indique que vous aussi avez une dette de cette nature à acquitter envers M. le recteur, pour le congé extraordinaire qu'il a bien voulu vous accorder, et qui prolonge vos vacances de quatre jours. Comment l'acquitterez-vous, cette dette ? »

« Ces livres et ces couronnes se chargent de nous répondre. Témoignages du passé, ils sont le gage de l'avenir. Assiduité au travail, obéissance à la discipline, respect de l'autorité, telles sont les espérances qu'ils nous apportent de votre part, tel est l'engagement sacré qu'ils vous font contracter sous les yeux de tant de chers et imposants témoins. »

« Le travail, — ce mot aussi vieux que le monde ré-

sonne sans cesse à vos oreilles, mais il n'a rien qui vous épouvante, — le travail est le plus aimable compagnon de notre vie; il éclaire notre intelligence, il améliore nos sentiments, il adoucit nos peines. Plus on s'y livre avec ardeur, et plus les conquêtes qu'il assure sont précieuses et durables. Le grain que vous semez sur son terrain, il vous le rend au centuple; il est la source de l'indépendance à laquelle vous aspirez déjà: vous lui devrez peut-être un jour un nom illustre, un rang distingué dans la société, une grande fortune. Ah! gardez-vous de croire que sans le travail on peut occuper avec succès un emploi élevé, amasser des richesses, devenir magistrat éclairé, savant mathématicien, officier de mérite, artiste de talent! Gardez-vous de croire que nous devons attendre autant de la faveur du sort que de nos propres efforts! Chacun de nous est le maître de sa destinée. L'harmonie du mérite et des récompenses qui lui sont dues, est le fondement des sociétés, et c'est un arrêt de l'éternelle justice qu'une volonté honnête et ferme atteigne son but, tandis qu'une volonté faible ou vicieuse demeure condamnée au châtiement de l'impuissance.

« Nous voyons souvent apparaître sur la scène du monde, et dans les premiers rôles, des hommes partis des degrés les plus humbles de l'échelle sociale. Demandez-leur comment ils sont parvenus; ils vous diront que c'est par la seule puissance du travail.

« De même, si parmi vous il est un jeune homme qui se soit élevé peu à peu au-dessus de ses disciples par l'énergie de sa volonté dirigée vers le travail, sans autre appui que sa bonne conduite, sans autre fortune que les couronnes qui l'attendent, que ce jeune homme ne perde point courage, à l'entrée des voies diverses de la vie, hérissées de tant d'obstacles, voisines de tant de précipices; qu'il se rassure et qu'il espère! Je ne crains pas de lui répondre de l'avenir, à cette seule condition qu'il persévère dans l'ardeur généreuse, et dans les laborieuses habitudes que nous venons honorer aujourd'hui.

« Avec l'assiduité au travail, vous nous promettez, jeunes élèves, l'obéissance à la discipline. Nous devons nous attendre à ce que ces deux préceptes ne seraient séparés ni dans votre esprit ni dans votre ferme volonté de les mettre en pratique. Toute arrière-pensée de votre part nous ferait douter de la sincérité de vos engagements, ou du moins nous porterait à croire que les rives tant vantées de la Loire, où Dieu plaça votre berceau et votre collège, ne diffèrent pas des bords non moins célèbres de la Garonne.

« La discipline est la compagne inséparable du travail en commun, la condition essentielle des études sérieuses. Elle fait la force de nos institutions civiles et militaires, et il vous est donné d'admirer à Saumur même ses heureux effets dans la prospérité de cette École de cavalerie qui est une des gloires de notre armée, et le plus beau fleuron de la couronne de votre ville.

« Supposez un collège où il n'y aurait d'autre règle que la volonté de chacun, où chacun serait libre de travailler suivant l'inspiration du moment, de discuter avec ses maîtres, de faire l'école buissonnière, de se coucher tôt, de se lever tard, à l'exemple du bon roi d'Yvetot, d'écouter les caprices de son estomac pour y satisfaire complaisamment, que sais-je enfin? les exigences matérielles ont une telle élasticité! Qu'advierait-il de cette chère liberté? Je n'ai pas besoin de vous le dire, jeunes gens: — entre toutes ces saveurs épicuriennes, vous avez pensé déjà peut-être au choix que vous pourriez faire. — Les uns, animés d'un saint zèle pour le travail, attendraient vainement une inspiration peu pressée; les autres trouveraient dans une promenade prolongée un charme et des conditions hygiéniques que n'offre pas le banc moelleux de la classe; les maîtres auraient toujours tort, les élèves toujours raison. O tour de Babel! vous seriez renouvelée des premiers âges du monde, et parmi les jeunes ouvriers travaillant à votre réédification, il n'y aurait d'entente probable que sur un point, celui de l'exactitude à se rendre au réfectoire, par la raison excellente qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.

« Cet exposé plaisant de l'état d'un collège privé de discipline ne serait pas une fiction, mes jeunes amis, si par malheur les ténèbres de la barbarie venaient obscurcir la lumière civilisatrice qui éclaire le monde depuis tant de siècles. Nous n'avons pas une semblable crainte, grâce à Dieu, et vous n'êtes pas disciples d'Epicure. Convenez cependant que vous avez souvent, ingrats enfants, murmuré contre cette discipline sous laquelle se développent vos facultés morales et intellectuelles, et que vous avez été plus d'une fois tentés de vous en affranchir. Ah! c'est que sans doute vous ne vous rendiez pas un compte exact de la nécessité de son existence;

vous ne réfléchissiez pas que la discipline est la boussole qui sert à diriger le vaisseau de l'humanité vers le port du salut, en facilitant à l'homme l'accomplissement de ses devoirs, à tous les âges, et dans toutes les conditions. Cette discipline, au lieu de vous en plaindre, vous devriez la chérir, lui accorder même vos préférences, car elle a le mérite particulier de constituer la supériorité de l'éducation publique sur l'éducation privée.

« Loin de nous la pensée de vouloir séparer les enfants de leurs parents, soit par les principes, soit par les idées! Nous nous appuyons, au contraire, avec confiance sur la famille et sur ses heureuses inspirations pour assurer le triomphe des études universitaires; seulement, ce qui au foyer domestique n'est qu'un penchant, ici devient une règle. Le collège demande à la famille ce qu'elle peut lui donner, ce qu'il n'a pas sans son concours, l'adhésion, l'encouragement, l'exemple surtout; il est juste qu'à son tour la famille demande au collège ce qu'elle n'a pas, une discipline sévère, l'ordre et le progrès intelligent des études.

« Félicitez-vous, jeunes élèves, d'avoir été de bonne heure soumis aux lois de cette discipline, et ne songez qu'à lui obéir. Obéir! le mot est dur et pénible, laissons-le au collège, j'y consens; mais sachez bien que, placés un jour à l'avant-garde de votre pays, car je vois dans cette assemblée les généraux, les magistrats, les administrateurs de l'avenir, vous ne commanderez avec équité et modération que si vous avez su obéir dans votre jeunesse.

« En attendant, je vous demande pour les lois de notre patrie, et pour les principes de la société, je vous demande pour l'honneur de vos sentiments mieux que l'obéissance qui vient souvent de la contrainte, je vous demande le respect de l'autorité.

« Le respect est chez les peuples libres la plus belle forme de l'obéissance. Aussi, la France, terre sacrée de la liberté, a-t-elle le droit d'attendre de ses enfants la manifestation de ce noble sentiment. Le respect, vous le devez à Dieu, à vos familles, à la patrie, à l'Empereur, à vos maîtres et à vous-mêmes. Respect à Dieu de qui émanent toute puissance et toute gloire sur la terre; respect à vos familles, foyers sacrés auxquels la Majesté divine a communiqué sa flamme pour fonder l'autorité d'amour sous laquelle elle vous a placés; respect à la patrie qui ambitionne l'avenir que parce qu'elle compte sur vous, pour être conservée grande et glorieuse, telle que vous la laisseront vos pères; respect à l'Empereur qui, à tous les titres de la reconnaissance publique, réunit celui de protéger les droits de l'intelligence et de l'étude, en veillant au maintien de l'ordre social; respect à M. le Principal de ce collège, qui son activité, son savoir et son énergie rendent si digne de le diriger; à vos maîtres, ces amis désintéressés de votre jeunesse, qui ont si bien mérité de votre cœur, et de l'opinion publique, et dont vous devez être par votre application, vos progrès dans la science, et votre amour du bien, l'éloquente apologie; enfin, respect à vous-mêmes, en pénétrant de plus en plus dans la voie du perfectionnement moral et des pratiques salutaires qui mettent l'homme en garde contre la violence de ses passions; aussi bien, pour avoir droit au respect des autres, il faut commencer par se respecter soi-même.

« Tels sont, jeunes élèves, les préceptes que j'ai tenu à vous rappeler en ce jour solennel, préceptes auxquels vous aurez à cœur de joindre de parfaits exemples. Dans le monde, où ils vont vous suivre, n'y mêlez pas de pensées étrangères: elles troubleraient, elles affaibliraient peut-être vos bonnes résolutions. Sans doute, vous verrez autour de vous s'agiter les esprits, vous entendrez les voix se contredire, la critique et la malveillance attaquer les intentions les plus droites, les actes les plus sages; mais, dans ce mouvement des idées, dans ce choc des opinions, restez calmes et silencieux. Les controverses politiques ne vous regardent pas; seulement, si vous étiez forcés de les écouter, vous souvenant de mes paroles, qui sont celles d'un véritable ami, demeurez convaincus que la France, libre et prospère à l'ombre de cette admirable forme de gouvernement où les principes divers de tous les gouvernements généreux se prêtent un mutuel appui, et conspirent à la puissance commune, demeurez convaincus, dis-je, que la France a obtenu de Dieu une insigne faveur le jour où il lui a donné pour chef un prince aussi éclairé et aussi magnanime que Napoléon III.

« Aimez ce prince, jeunes élèves, aimez sa dynastie, dont les destinées sont confondues avec les vôtres; aimez cette France qui lui doit d'être paisible au dedans, respectée au dehors, et dans votre dévouement à notre noble patrie, retenez bien l'enseignement de cette journée, c'est que l'assiduité au travail, l'obéissance à la discipline, et le respect

de l'autorité font les grands caractères, et perpétuent les grandes nations.»

Voici les noms des Lauréats :

PRIX D'HONNEUR. — *Discours français.* — Georges Servain.

TABLEAU D'HONNEUR. — Albert Guillot, Abel Sainson, Edouard Pinot, Louis Richard, Louis Oger, Henri Gagneux.

INSTRUCTION RELIGIEUSE. — *Première division.* — Albert Guillot, Ernest Courtois.

Deuxième division. — Antoine Jouffrault, Louis Morisseau.

Troisième division. — 1^{re} Section. — Alfred Audineau, Adrien Guillot. — 2^e Section. — Emile Chedeau, Jules Picot.

CLASSE DE LOGIQUE. — *Excellence.* — *Section des Lettres.* — Felix Guillot.

Dissertation française. — Arthur Vidal.

Version latine. — Felix Guillot.

Sciences mathématiques. — Felix Guillot.

Sciences physiques. — Felix Guillot.

CLASSE DE RHÉTORIQUE. — *Section des Lettres.* — *Excellence.* — Albert Guillot.

Section des Sciences. — Albert Bourdon.

Version latine. — Albert Guillot.

Histoire et Géographie. — Albert Bourdon.

Récitation classique. — Georges Servain.

Anglais. — Albert Guillot.

Allemand. — Georges Servain.

Section des Lettres. — *Discours latin.* — Georges Servain.

Vers latins. — Georges Servain.

Version grecque. — Albert Guillot.

Histoire naturelle. — Georges Servain.

Section des Sciences. — *Sciences mathématiques.* — Albert Bourdon.

Sciences physiques. — Albert Bourdon.

Travaux graphiques. — Anatole Baillergeau.

CLASSE DE SECONDE. — *Excellence.* — *Sections réunies.* Emile Proust.

Sections réunies. — *Version latine.* — Emile Proust.

Histoire et Géographie. — Edmond Gauthier.

Récitation classique. — Raymond Camus.

Anglais. — Edmond Gauthier.

Section des Lettres. — *Narration latine.* — MENTION HONORABLE, Emile Proust.

Version grecque. — Emile Proust.

Thème grec. — Emile Proust.

Chimie et Cosmographie. — Emile Proust.

Section des Sciences. — *Sciences mathématiques.* — Edmond Gauthier.

Sciences physiques. — Edmond Gauthier.

Travaux graphiques. — Edmond Gauthier.

CLASSE DE TROISIÈME. — *Section des Lettres.* — *Excellence.* — Louis Oger.

Section des Sciences. — Adolphe Nicolas.

Sections réunies. — *Version latine.* — Louis Oger.

Histoire et géographie. — Ernest Courtois.

Récitation classique. — Victor Nicolas.

Allemand. — Louis Oger.

Anglais. — Ernest Courtois.

Section des Lettres. — *Thème latin.* — Ernest Courtois.

Vers latins. — Louis Oger.

Version grecque. — Louis Oger.

Thème grec. — Louis Oger.

Géométrie et physique. — Louis Oger.

Section des Sciences. — *Mathématiques.* — Adolphe Nicolas.

Physique et chimie. — Victor Nicolas.

Travaux graphiques. — Adolphe Nicolas.

CLASSE DE QUATRIÈME. — *Excellence.* — Léon Pissot.

Thème latin. — Léon Pissot.

Version latine. — Léon Pissot.

Version grecque. — Léon Pissot.

Histoire et géographie. — Léon Pissot.

Récitation classique. — Léon Pissot.

Éléments d'arithmétique et de géométrie. — Léon Pissot.

CLASSE DE CINQUIÈME. — *Excellence.* — Paul Laporte.

Thème latin. — Paul Laporte.

Version latine. — Raoul Nussard.

Version grecque. — Paul Laporte.

Grammaire française. — Alphonse Christoffau.

Histoire et géographie. — Louis Prévost.

Récitation classique. — Emile Retiveau.

CLASSE DE SIXIÈME. — *Excellence.* — Emile Chedeau.

Thème latin. — Emile Chedeau.

Version latine. — Emile Chedeau.

Exercices grecs. — Emile Chedeau.

Grammaire française. — Albert Ruault.

Histoire et géographie. — Emile Chedeau.

Récitation classique. — Albert Ruault.

CLASSE DE SEPTIÈME. — *Excellence.* — Georges Goudelin.

Thème latin. — Paul Ecot.

Version latine. — Daniel Fouquet.

Grammaire française. — Georges Goudelin.

Histoire et géographie. — Daniel Fouquet.

Récitation classique. — Henri Lecomte.

Calcul. — Henri Lecomte.

CLASSE DE HUITIÈME. — *Excellence.* — Charles Blain.

Exercices latins. — Charles Blain.

Grammaire française et orthographe. — Charles Blain.

Histoire et géographie. — Charles Blain.

Récitation et lecture. — Louis Richard.

Calcul. — Charles Blain.

ÉCRITURE. — *Première division.* — Adrien Guillot.

Deuxième division. — Alphonse Albert.

COURS PRIMAIRE SUPÉRIEUR, préparatoire au commerce, à l'agriculture et à l'industrie. — **PREMIER COURS.** — *Première division de la deuxième année. — Excellence.* — Ferdinand Frenzer, Edouard Pinot. — *Grammaire française.* — Edouard Pinot, Adolphe Bruneau.

Narration française. — Adolphe Lugué, Edouard Pinot.

Mathématiques usuelles. — Abel Sainson, Léon Tan. — *Histoire et géographie.* — Ferdinand Frenzer, Abel Sainson.

Physique et histoire naturelle. — Ferdinand Frenzer, Edouard Pinot.

Écriture et tenue des livres. — Ferdinand Frenzer, Abel Sainson.

Dessin linéaire. — Ferdinand Frenzer, Elie Pichard.

Langue anglaise. — Edouard Pinot, Ferdinand Frenzer.

Récitation classique et lecture. — Adolphe Bruneau, Edouard Pinot.

Deuxième division de la deuxième année. — Excellence. — Jean-Baptiste Gruau, Auguste Fournée.

Grammaire française. — Charles Guyard, Auguste Turleau.

Narration française. — Auguste Fournée, Auguste Turleau.

Mathématiques usuelles. — Auguste Bardou, Jean-Baptiste Gruau.

Histoire et géographie. — Auguste Turleau, Charles Guyard.

Histoire naturelle. — Charles Guyard, Auguste Bardou.

Écriture et tenue des livres. — Jean-Baptiste Gruau, Paul Thibault.

Dessin linéaire. — Paul Thibault, Emile Malleville.

Langue anglaise. — Auguste Fournée, Edouard Menier.

Récitation classique et lecture. — Auguste Turleau, Auguste Bardou.

DEUXIÈME COURS. — Première division. — Excellence. — Gustave Leroy, Henri Gagneux.

Grammaire française. — Gustave Leroy, Henri Gagneux.

Histoire et géographie. — Gustave Leroy, Gustave Bichon.

Lecture. — Henri Gagneux, Albert Gouby.

Arithmétique. — Gustave Leroy, Auguste Lecoq.

Écriture. — Léon Pallu, Henri Gagneux.

Dessin linéaire. — Albert Gouby, Henri Gagneux.

Récitation classique. — Auguste Lecoq, Louis Bigarré.

Deuxième division. — Excellence. — Antonin Jouffranlt, Stéphane Milon.

Grammaire française. — Edouard Prudhommeau, Stéphane Milon.

Histoire et géographie. — Gustave Roy, Jules Girard.

Lecture. — Stéphane Milon, Edouard Prudhommeau.

Arithmétique. — Honoré Artif, Jules Girard.

Écriture. — Eugène Deville, Michel Taveau.

Dessin linéaire. — Gustave Roy, Honoré Artif.

Récitation classique. — Edouard Prudhommeau, Michel Taveau.

ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

PREMIÈRE DIVISION. — Excellence. — Paul Ouvrard.

Deuxième semestre. — Excellence. — Achille Girard.

Histoire et géographie. — Charles Gouby.

Calcul. — Achille Girard.

Écriture. — Emile Albert.

Lecture. — Charles Gouby.

Récitation. — Paul Ouvrard.

DEUXIÈME DIVISION. — Excellence. — Adolphe Berger.

Langue française. — Eugène Bury.

Histoire et géographie. — Georges Cordier.

Calcul. — Eugène Bury.

Écriture. — Ludovic Girard.

Lecture. — Emile Delpech.

Récitation. — Emile Delpech.

TROISIÈME DIVISION. — Histoire et géographie. — Gaston Rambourg.

Calcul. — Gaston Rambourg.

Lecture. — Edmond Vata.

Écriture. — Edmond Vata.

DESSIN D'IMITATION. — Première division. — Elie Pichard, Edouard Pinot.

Deuxième division. — Abel Fongeray.

Musique vocale. — Première division. — Paul Taveau, Auguste Bardou.

Deuxième division. — Edouard Prudhommeau, François Mousard.

TÉMOIGNAGES DE SATISFACTION. — Léon Pissot, Gustave Bichon, Emile Chedeau, Charles Gouby, Georges Servain, Albert Gouby, Emile Proust, Albert Bourdon, Alphonse Christoffau, Michel Taveau, Jules Girard, Charles Blain, Georges Cordier, Albert Lepine, Paul Ouvrard, Emile Delpech, Eugène Bury, Charles Cahouet.

ESCRIME. — Georges Servain.

La rentrée est fixée au lundi 7 octobre.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée le lendemain 8 octobre, à huit heures du matin.

La musique de l'École de cavalerie vient de remporter un nouveau triomphe. Il y a quelques jours, elle quittait Saumur pour se rendre à Nantes, prêter son concours dans les fêtes publiques que donne cette ville, à l'occasion de son exposition.

Le succès de la musique de Saumur a été complet, nous disent les journaux de Nantes.

Parmi les morceaux exécutés par la musique de l'École de Saumur, les dilettanti ont surtout remarqué et chaleureusement applaudi une fantaisie sur le *Trovatore* et un morceau dédié à Bousquet, dans lesquels M. Brück, l'habile chef de musique, a joué avec une grande supériorité des solos de bugle.

La commission de l'exposition n'a pas voulu laisser partir la musique sans lui témoigner sa reconnaissance. Chaque musicien a reçu un don, et M. Brück, une magnifique coupe en or massif, d'une valeur infinie par la beauté et la finesse du travail qui la décore.

A l'occasion des Courses de chevaux et du Carrousel qui auront lieu à Saumur, les dimanche 11, lundi 12 et mardi 13 août prochain, il sera délivré lesdits jours, au gares de Tours et de Nantes, ainsi qu'aux stations intermédiaires comprises entre ces points et Saumur, des *billets aller et retour* de toutes classes pour Saumur, avec réduction de 40 p. 0/0 sur le prix ordinaire des places.

Ces billets donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains postés et des trains-express. Ils seront valables, pour retour, jusqu'au 14 août inclusivement.

On nous adresse de Candes le récit de la cérémonie qui a eu lieu dimanche et dont nous avons déjà parlé; voici comment s'exprime notre correspondant :

« Le dimanche 4 août, une cérémonie religieuse qui a laissé chez tous une impression profonde a eu lieu à Candes. Plusieurs centaines de Tourangeaux ont quitté dès le matin leur ville métropolitaine pour venir s'agenouiller sur le tombeau de St. Martin. Dans le trajet, nombre de fidèles ont grossi leurs rangs, et le cortège a débarqué au port de Montsoreau où il était attendu par M. le curé de Candes. Les pèlerins se sont mis en marche, bannières et étendards déployés et se sont dirigés processionnellement vers l'église trop étroite pour contenir une si grande affluence.

« M. Besnard, grand-vicaire de l'archevêché de Tours, entouré d'un nombreux clergé, a officié pontificalement avec une solennité qui a répandu dans toutes les âmes un parfum délicieux. Le soir, toute cette foule, qui était venue chercher des forces et des consolations sur le tombeau de St. Martin, s'est pressée de nouveau dans cette magnifique église de Candes, au pied de la chaire où devait monter un éloquent prédicateur, connu depuis longtemps déjà dans les diocèses de Tours et d'Angers.

« Tout semble avoir contribué à favoriser cette journée aux si douces émotions. Le ciel était pur, la Vienne mêlait ses eaux tranquilles aux eaux de la Loire, et ces deux fleuves réunis coulaient lentement sous les regards des pèlerins. La petite ville de Candes est certainement privilégiée, elle possède les cendres d'un des plus grands saints dont la Gaule s'honore et jouit d'un panorama délicieux. L'œil se perd dans l'espace, sur cette belle vallée que baigne la Loire, et sur ces vastes prairies qui s'étendent jusqu'à Chinon.

« Cette fête ne s'est point passée sans lendemain. Le 5 août, des bords de l'Indre, une autre troupe de pieux fidèles est venue invoquer St. Martin, et en son honneur des jeunes gens, sous l'habile direction de M. le vicaire d'Alloues, ont exécuté avec talent des morceaux de musique religieuse.

Chacun a regretté que la restauration de l'église monumentale de Candes fût suspendue, et on a souhaité voir bientôt reprendre ces travaux.

Dans les derniers jours de juillet, un triste accident est arrivé dans la commune de Saint-Denis-d'Anjou.

Profitant du beau temps qu'il faisait ce jour-là, le sieur Bruneau, cultivateur à la Turpinière, et ses domestiques, étaient occupés à fumer dans un des prés dépendant de cette ferme. Il était quatre heures du soir et tous venaient de collationner, lorsque deux des travailleurs, les nommés Jouin et Oger, voulurent en plaisantant mesurer leurs forces. Ils luttèrent depuis quelques instants avec des chances diverses, l'orsque Oger prit Jouin par derrière et s'efforça de le soulever pour le renverser; celui-ci, s'apercevant du dessein de son antagoniste, passa rapidement ses mains derrière son dos, et se baissant brusquement, voulut faire sauter son adversaire par dessus sa tête, mais enlevé lui-même de terre ils tombèrent tous deux l'un sur l'autre.

Dans cette chute la tête de Jouin porta avec une telle violence contre le sol, qu'il eut la colonne vertébrale brisée. Le malheureux s'écria : « Je suis un homme mort ! »

Transporté à la ferme où il reçut tous les soins que réclamait son état, il a expiré 24 heures après en pardonnant et en consolant son camarade qui se

regardait comme l'auteur involontaire de sa mort. — Jouin était âgé de 35 ans.

L'ouverture de la chasse, dans le département d'Indre-et-Loire, est fixée au 31 août.

MM. les Légionnaires et décorés de la Médaille militaire sont invités à retirer les titres qui leur sont nécessaires pour pouvoir toucher à l'avenir, chaque semestre, le traitement qui leur est attribué par la Légion d'Honneur.

Les titulaires résidant à Saumur ou dans les communes voisines devront se présenter au bureau de la recette particulière des finances. Quant aux titulaires résidant dans les autres communes, ils devront se présenter au bureau de leur percepteur.

MM. les Légionnaires, les anciens militaires et décorés de la Médaille militaire, chacun, au bureau du journal, le certificat de vie qui leur est nécessaire pour toucher les arrérages qui leur sont dus.

Les obligations trentenaires du Trésor sont liquidées à partir de lundi 5 courant. Les souscripteurs de l'arrondissement de Saumur sont invités à se présenter à la recette particulière de Saumur, de dix heures à trois heures.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 9 août. — On mande de Rome à la date du 6 : La démission de M. de Mérode, dont le bruit avait couru, ne s'est pas confirmée.

La seconde affaire a été arrangée. Le médecin romain qui avait été suspendu a été réintégré dans ses fonctions. — On a la confirmation que le soldat pontifical arrêté pour la première affaire, a été acquitté par le conseil de guerre français. — Havas.

MISE EN VENTE

Demain Dimanche,

LA BIOGRAPHIE

DE

M^{LLE} KAROLY

Artiste au Théâtre Impérial de l'Odéon,

Par M. Armand DUBARRY.

Cet ouvrage se trouvera au Bureau du Journal et chez les Libraires.

AVIS.

LA MAISON DE BANQUE

A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS,

Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (633)

Les médecins de la Faculté de Paris, prescrivent avec un succès constant, les *Dragées de savonule de Copahu*, du docteur A. Lebel, rue de Saintonge, n° 68, à Paris, pour guérir en quelques jours les affections les plus invétérées. — Prix : 4 fr. la boîte. — Dépôt à Saumur, chez M. LEBRUN, pharmacien, seul dépositaire. (399)

BOURSE DU 8 AOÛT.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 40
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 98 00.

BOURSE DU 9 AOÛT.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 68 25.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 98 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LAUMONIER, successeur de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE
PLUSIEURS PARCELLES
de
TERRE ET VIGNE

Situées commune du Coudray-Macouard, et consistant en:

1^o Cinq ares 50 centiares de terre, au canton de Saint-Aubin, joignant au midi Boucault, au couchant Teoneguin, au nord M. Delfodé, au levant Louis Balu.

2^o Huit ares 25 centiares de terre au Viré, joignant au levant Nicolas Colette, au midi Aubray, au couchant M. Cercler, au nord au chemin.

3^o Même quantité de terre, au Préau-deau, joignant au levant Touron, de Rougeville, au couchant Drouet, au nord le ruisseau de la Gravelle.

4^o Huit ares 25 centiares de vigne dans les Raux, joignant au levant Louis Gobert, au midi Catault, au couchant Baptiste Thomas, au nord Tenegein.

5^o Cinq ares 50 centiares de vigne, au même lieu, joignant au levant Langlois, au midi Gâteau, au couchant Mahau et autres, au nord M. Delfodé.

6^o Et 29 ares 69 centiares de vigne, au canton de Lessart, joignant au levant Louis Foucault, au midi Bazille, au couchant Normand Besnard, au nord au chemin d'exploitation.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e LAUMONIER, notaire.

Etude de M^e LAUMONIER, successeur de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

1^o Une MAISON et dépendances, servant d'auberge, située à Saumur, sur le Champ-de-Foire, et occupée par le sieur Brard.

Cette maison, de construction récente, se compose d'un rez de chaussée, premier étage, grenier et vastes servitudes.

2^o Un QUETIER ou oseraie, situé commune de Saumur, levée d'Eucainte, contenant 47 ares 63 centiares.

Pour plus amples désignations, voir les affiches, et pour tous renseignements, s'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (409)

Etudes de M^e GAUTRON, notaire à Nantes, et de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort (Maine-et-Loire).

A VENDRE
LA TERRE
DE LA PORTE-ROUGE

Située en la commune de Fontaine-Guérin, avec extension sur celle de Beaufort, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire).

Composée d'une maison de maître, une réserve, une métairie et quatre closiers. Le tout contenant 77 hectares 80 ares 41 centiares. (410)

A CEDER
DE SUITE

Un EXCELLENT CABINET DE LECTURE, situé dans un des bons quartiers d'Angers.

On n'exigera presque rien comptant. S'adresser, pour tous renseignements, à M. Aug. BOUVIER, gradué en droit, 28, rue Plantagenet, à Angers. (411)

A CEDER

UN FONDS DE CRÉPINS. S'adresser à Saumur, à M. COQUERET, ou à M^e CLOUARD, notaire. (359)

Etude de M^e BIERMANT, notaire à Langeais (Indre-et-Loire.)

VENTE MOBILIÈRE
APRÈS DÉCÈS,
AU CHATEAU DE PLANCHOURY,
près Langeais,
Station du chemin de fer.

Le dimanche 25 août 1861, à deux heures après midi, il sera procédé, par le ministère dudit M^e BIERMANT, notaire, à la vente à l'encan des chevaux, voitures, harnais, etc., etc., garnissant les écuries et selleries du CHATEAU DE PLANCHOURY, et des animaux de basse cour dudit château.

Le tout dépendant de la succession de M. POLAK, et comprenant notamment les articles suivants :

- 1^o Un cheval anglais, âgé de huit ans, poil alezan.
- 2^o Une jument anglaise, âgée de neuf ans, sous même poil.
- 3^o Une jument anglaise, âgée de trois ans, sous poil bai.
- 4^o Un cheval anglais, sous poil alezan.
- 5^o Une jument anglaise, sous même poil.
- 6^o Un beau coupé, de Levrault.
- 7^o Une très-belle calèche, d'Erlor.
- 8^o Une victoria, de Bender.
- 9^o Un phaëton, de Rose.

10^o Harnais à boucleries noires et de cuir; selles d'hommes, selles de dames, brides, etc., etc.; livrées de cocher, d'été et d'hiver.

11^o Vaches, chèvres blanches, faisans, poules, pigeons, etc., etc.

Les voitures et harnais sont pour la plupart neufs et en très-bon état. La vente sera faite au comptant.

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, et de M^e TOUCHALEAUME, notaire en la même ville :

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

Le mercredi quatorze août mil huit cent soixante un, à midi, en l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue Courcouronne n^o 1, autrefois occupée par M^{lle} de Bois-André;

Mise à prix quatre mille francs, ci. 4.000

S'adresser pour plus amples renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, ou à M^e BEAUREPAIRE, avoué en la même ville. (400)

VENTE
Par suite de liquidation.

600 PIÈCES DE VINS EN CERCLES.

VINS ROUGES.	
1858, Coteaux	160 f. la p.
1858, Bourgueil	160 —
1856, Champigny	160 —
1859, Bourgueil et coteaux, 100 —	
1860, Chinon	50 —
VINS BLANCS.	
1858	100 —
1860, Coteaux	70 —
1860, Ordinaire	40 —

S'adresser à M. BOUTIN fils, négociant à Saumur, ou à BRETON, facteur à la cave, à Saint-Florent. (403)

A VENDRE
D'OCCASION,

Un excellent Fusil Lefauchaux N'ayant presque jamais servi. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE
En détail, à l'amiable,
LA PROPRIÉTÉ
DU PETIT-BOIS

Située commune de Saint-Lambert-des-levées,

Appartenant à M. DE LAMOTE, Consistant en bâtiments d'exploitation, cour et jardin, terres labourables, contenant 21 hectares 34 ares, et en prés, contenant 7 hectares 37 ares.

S'adresser, pour traiter : 1^o à M^e LEROUX, notaire; 2^o et à M. GUESSARD, buraliste des contributions indirectes, demeurant à Chouzé-sur-Loire, mandataire de M. de Lamote.

M. Guessard sera tous les samedis à Saumur, en l'étude de M^e Leroux, notaire, et tous les dimanches, à Saint-Lambert, à la ferme du Petit-Bois. (340)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER

Présentement, Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, joignant M. Thiffoine, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (128)

A VENDRE
LE GRAND JARDIN

DE LA TUFFERIE,

Situé faubourg de Nantilly. S'adresser à M. FOURNÉE-CHEVREAU, rue de Bordeaux. (380)

A VENDRE

Un CHIEN D'ARRÊT, dressé, et un BON FUSIL de chasse. S'adresser à M. PRAX. (413)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1862,
L'HOTEL
DE LA BOULE D'OR
A Saumur.

S'adresser à M. OLIVIER, rue de Bordeaux, 5, à Saumur. (366)

AVIS.

Un JEUNE HOMME de 25 ans, ayant l'habitude du commerce, désire se placer à Saumur, soit comme voyageur, soit comme caissier; il fournira tous les renseignements qu'on pourra désirer. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME connaissant parfaitement la comptabilité désire trouver une tenue de livres pouvant l'occuper quelques heures par jour. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Une Remise, une Écurie à deux chevaux, grenier au-dessus.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, à Saumur. (346)

A VENDRE
CHIEN COUCHANT,

Trois ans, bien dressé.

A CEDER DE SUITE
UNE PETITE AUBERGE

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE, Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UNE TRÈS-BONNE CHIENNE D'ARRÊT,

Race anglaise, Apportant parfaitement.

S'adresser à M. FOUCHER, à la Platerie, commune de Restigné, près Bourgueil. (372)

CONTREFAÇONS
DU
VINAIGRE DE TOILETTE
DE
JEAN-VINCENT BULLY
67, rue Montorgueil, Paris.

Pour se prémunir contre les contrefaçons, que de nombreux jugements n'ont pas encore complètement réprimées :

REFUSER tout flacon où le nom de Jean-Vincent Bully serait précédé des mots *dit de*, ou autres semblables.

EXIGER: L'enseigne AU TEMPLE DE FLORE, — le bouchage intact, — la signature sur le cachet, — la contre-étiquette fixant au col du flacon le fil blanc, rose, vert et noir terminé par la Médaille de garantie.

Ci-dessous la contre-étiquette elle-même pour donner le modèle de la signature et les deux faces de la Médaille.

Porter plainte contre le débitant « pour Tromperie sur la nature de la chose vendue. » (Art. 423 du Code pénal.)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grosse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. (149)

Flacon, 5 fr. — Paris, CANDÈS et C^{ie}, boulevard Saint-Denis, 26. — Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur.